

# DDM Meri Kill

## DÉGRAISSANT DÉSINFECTANT ALCALIN MOUSSANT TOUTES SURFACES

ÉLIMINE  
99,99 %  
des bactéries  
en 5 min

### EFFICACITÉ

#### TP2 DÉSINFECTION GÉNÉRALE & TP4 SURFACES EN CONTACT AVEC LES DENRÉES ALIMENTAIRES

20 °C - EN 13697

bactéricide

à 1,0 % [1:100] - 5 min

levuricide

à 1,5 % [1:66] - 15 min

20°C - EN 14476 + A2

Virucide sur virus enveloppés à

1,5 % [1:66] - 1 min

#### TP3 - USAGE VÉTÉRINAIRE

10 °C

bactéricide EN 14349

à 1,5 % [1:66] - 30 min

levuricide EN 16438

à 1,5 % [1:66] - 60 min

virus de la grippe aviaire  
EN 14675

à 2,0 % [1:50] - 30 min

virus de la peste porcine  
africaine  
EN 14675

à 0,7 % [1:142] - 30 min

### ULTRA-DÉGRAISSANT RESPECTE LES SURFACES

application en collectivités, en agro-alimentaire,  
nettoyage-désinfection, maisons de retraite,  
cuisines et dans le domaine vétérinaire et des  
véhicules de transport.

formule concentrée active en présence de saletés



Contrôle Ecocert  
F-32600



Utilisable en **agriculture biologique**,  
conformément aux règlements [UE] 2018/848 et 2021/1165, pour la  
désinfection en industries agroalimentaires et transformation

USAGE RÉSERVÉ AUX PROFESSIONNELS





## DÉGRAISSANT DÉSINFECTANT ALCALIN MOUSSANT TOUTES SURFACES

Concentré liquide soluble contenant :

Chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium [CAS 68424-85-1] 4,5 % [m/m]

**Détergence** : entre 1 et 2 % en fonction du degré de saleté. L'efficacité de Meri® Kill n'est pas affectée par la dureté de l'eau. **Désinfection** : par trempage ou pulvérisation.

### Mode d'emploi

**Application moussante-pulvérisation** : diluer Meri® Kill dans l'eau entre 1 et 2 % en fonction du degré de saleté des surfaces. Appliquer la solution sur les surfaces en utilisant un pulvérisateur à basse pression (3 à 10 bars) ou avec une lance mousse (150 bars - 15 à 20 L/min) entre 100 et 200 ml/m<sup>2</sup>. Laisser le produit agir pendant 5 à 60 min en fonction de l'effet recherché. **Par trempage** : tremper le petit matériel dans une solution à 2 % pendant 15 min puis brosser et rincer.

### Conservation

Peut être stocké dans l'emballage original bien fermé et à l'abri de la lumière, de la chaleur et du gel. Rincer le matériel d'application avec de l'eau après usage.

### Précautions d'emploi

**Produit alcalin** : ne pas mélanger avec des acides, ne pas utiliser sur de l'aluminium. Ne pas utiliser pur. Toujours utiliser une solution diluée. Faire un test sur une petite surface avant utilisation.

**UTILISER LES BIODICES AVEC PRÉCAUTION  
CONSULTER L'ÉTIQUETTE ET LA FDS AVANT TOUTE UTILISATION**

**Mentions de danger** : H315 provoque une irritation cutanée. • H318 provoque de graves lésions des yeux. • H410 très toxique pour les organismes aquatiques entraîne des effets néfastes à long terme. | **Conseils de prévention** : P273 éviter le rejet dans l'environnement. • P280 porter des gants de protection/ des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux/du visage. | **Conseils d'intervention** : P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent facilement être enlevées. Continuer à rincer. P310 appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. • P332+P313 en cas d'irritation cutanée, consulter un médecin. • P391 recueillir le produit répandu. | **Conseils d'élimination** : P501 Éliminer le contenu/réceptier selon les réglementations en vigueur. | **Téléphone d'urgence INRS** : 01.45.42.59.59 | **UFI** : KDJN-36U0-M309-NMC9.

**DANGER**



HUVEPHARMA SA • 34, rue Jean Monnet • Z.I. d'Étriché - Segré •  
49500 Segré-en-Anjou Bleu • France • tél. : +33 (0)2 41 92 11 11 •  
info.france@huvepharma.com

Contenu net :

Lot | Expiration : **VOIR EMBALLAGE**

**5 L**



## DÉGRAISSANT DÉSINFECTANT ALCALIN MOUSSANT TOUTES SURFACES

Concentré liquide soluble contenant :

Chlorure d'alkyldiméthylbenzylammonium [CAS 68424-85-1] 4,5 % [m/m]

**Détergence** : entre 1 et 2 % en fonction du degré de saleté. L'efficacité de Meri® Kill n'est pas affectée par la dureté de l'eau. **Désinfection** : par trempage ou pulvérisation.

### Mode d'emploi

**Application moussante-pulvérisation** : diluer Meri® Kill dans l'eau entre 1 et 2 % en fonction du degré de saleté des surfaces. Appliquer la solution sur les surfaces en utilisant un pulvérisateur à basse pression (3 à 10 bars) ou avec une lance mousse (150 bars - 15 à 20 L/min) entre 100 et 200 ml/m<sup>2</sup>. Laisser le produit agir pendant 5 à 60 min en fonction de l'effet recherché. **Par trempage** : tremper le petit matériel dans une solution à 2 % pendant 15 min puis brosser et rincer.

### Conservation

Peut être stocké dans l'emballage original bien fermé et à l'abri de la lumière, de la chaleur et du gel. Rincer le matériel application avec de l'eau après usage.

### Précautions d'emploi

**Produit alcalin** : ne pas mélanger avec des acides, ne pas utiliser sur de l'aluminium. Ne pas utiliser pur. Toujours utiliser une solution diluée. Faire un test sur une petite surface avant utilisation.

**UTILISER LES BIOCIDES AVEC PRÉCAUTION  
CONSULTER L'ÉTIQUETTE ET LA FDS AVANT TOUTE UTILISATION**

**Mentions de danger** : H315 provoque une irritation cutanée. • H318 provoque de graves lésions des yeux. • H410 très toxique pour les organismes aquatiques entraine des effets néfastes à long terme. | **Conseils de prévention** : P273 éviter le rejet dans l'environnement. • P280 porter des gants de protection/ des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux/du visage. | **Conseils d'intervention** : P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent facilement être enlevées. Continuer à rincer. P310 appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. • P332+P313 en cas d'irritation cutanée, consulter un médecin. • P391 recueillir le produit répandu. | **Conseils d'élimination** : P501 Éliminer le contenu/réceptacle selon les réglementations en vigueur. | Téléphone d'urgence INRS : 01.45.42.59.59 | UFI : KDJN-36U0-M309-NMCR.

# UN3082

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE  
L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(CHLORURE D'ALKYL DIMETHYLBENZYL AMMONIUM)



HUVEPHARMA SA • 34, rue Jean Monnet • Z.I. d'Étriché - Segré •  
49500 Segré-en-Anjou Bleu - France • tél. : +33 (0)2 41 92 11 11 •  
info.france@huvepharma.com



## 20 L

Contenu net :  
Lot | Expiration : VOIR EMBALLAGE